

Conjoncture

N° 29
Février 2018

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois de janvier 2018

Le nombre de crimes et délits enregistrés sur les trois derniers mois baisse nettement pour les vols violents sans arme ainsi que pour les vols de véhicules et diminue pour les vols avec armes et les cambriolages de logements. Les vols sans violence contre des personnes et les coups et blessures volontaires sont stables sur trois mois. Le nombre de victimes d'homicide enregistrés sur les trois derniers mois augmente sensiblement.

Tableau synthétique
du mois de janvier

	Faits constatés sur les trois derniers mois (cvs-cjo)	
	Nombre	Variation ² (%)
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	247	+21
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	2 042	-2
Vols violents sans arme	20 345	-5
Vols sans violence contre des personnes	176 075	0
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	56 445	0
Cambriolages de logement	61 600	-2
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	36 381	-5
Vols dans les véhicules	66 330	+1
Vols d'accessoires sur véhicules	24 275	-1

¹ Les statistiques et commentaires pour l'indicateur « homicides » portent sur les données brutes. Ces données ont été corrigées sur les années 2015 et 2016 (cf. infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul des trois derniers mois (novembre 2017 à janvier 2018) rapporté au cumul des trois mois précédents (juillet 2017 à septembre 2017), CVS-CJO.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

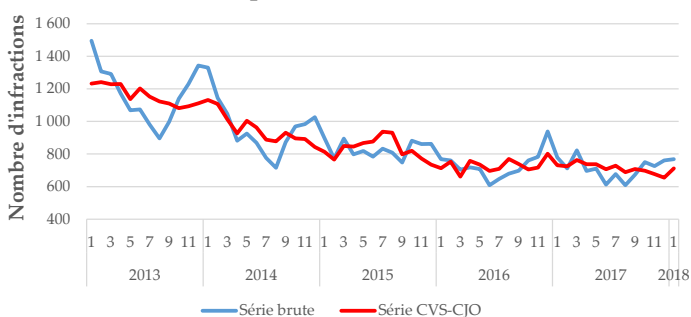
76 faits d'**homicides (y compris coups et blessures suivis de mort)** ont été enregistrés en janvier 2018 après 82 en décembre et 89 en novembre. Le total des trois derniers mois (247 victimes) est sensiblement plus élevé que celui des trois mois précédents (204). Voir l'encadré en fin de note sur la mesure du nombre d'homicides.

Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



Les **vols avec armes** enregistrés par la police et la gendarmerie augmentent nettement en janvier¹, après la baisse observée en décembre 2017. Le cumul sur trois mois diminue par rapport aux trois mois précédents.

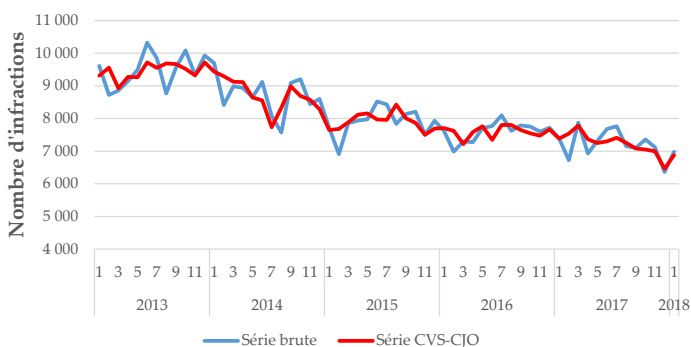
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)



Sur une tendance baissière, de mi-2013 à février 2015, les vols avec armes enregistrés étaient remontés jusqu'en août 2015. Depuis octobre 2015, ils oscillent entre 600 et 800 par mois.

Les **vols violents sans arme** augmentent nettement en janvier 2018. Cette hausse ne compense qu'en partie la baisse nette de décembre 2017. Le cumul sur trois mois baisse de 5%.

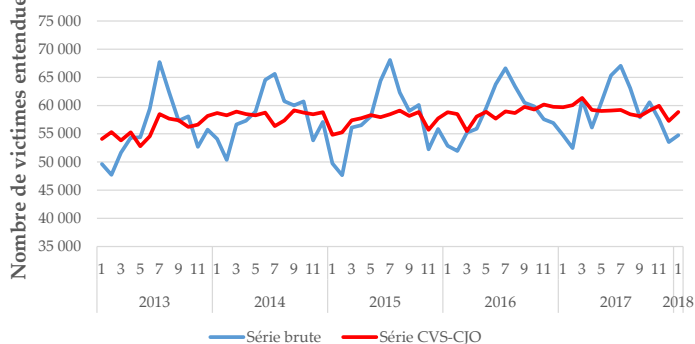
Vols violents sans arme



Depuis août 2016, le nombre de vols violents sans armes était nettement orienté à la baisse et avait atteint un point bas en décembre 2017. Malgré le rebond de janvier, ce nombre reste inférieur à 7 000. L'observation des prochains mois permettra de confirmer ou non la poursuite de la baisse.

Le nombre de **vols sans violence contre des personnes** augmente en janvier 2018 après avoir baissé en décembre. Le total des trois derniers mois est stable par rapport aux trois mois précédents.

Vols sans violence contre des personnes



Les vols sans violence enregistrés contre des personnes se situaient de mi-2016 à mars 2017 sur une tendance très légèrement haussière. Après avoir baissé entre mars et septembre 2017, le nombre mensuel de vols sans violence fluctue en dessous des 60 000.

¹Une opération de gestion d'un service de police a conduit à enregistrer en janvier 2018 un nombre très élevé de faits antérieurs à 2017. Les 41 faits concernés ont été supprimés du comptage utilisé pour produire cette note.

Les **coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus** plus enregistrés par les forces de sécurité est stable en janvier 2018, après avoir baissé très légèrement au mois précédent. Le cumul sur trois mois est stable par rapport aux trois mois précédents.

Après une forte hausse au premier semestre 2017, le nombre de coups et blessures volontaires enregistrés fluctue largement à un niveau relativement élevé.

Les **cambriolages de logement** baissent en janvier² 2018, après un mois de décembre stable. Le niveau des cambriolages des trois derniers mois baisse également par rapport aux trois mois précédents.

Au second semestre 2016, le nombre de cambriolages enregistrés suivait une tendance haussière. Il s'était stabilisé à partir de mars 2017. Après trois mois de baisse, le niveau mensuel des cambriolages est redescendu à proximité de la moyenne mensuelle de 2016.

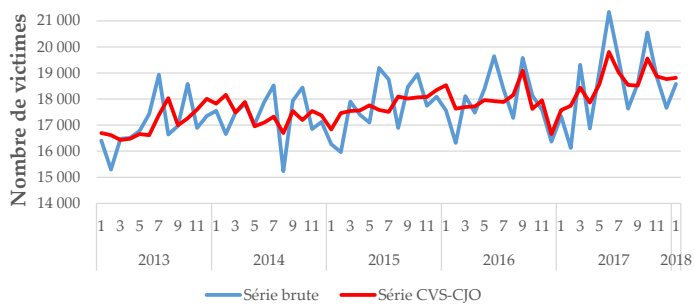
Les **vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)** enregistrés par les forces de l'ordre augmentent nettement en janvier, après 5 mois de baisse. Le total des trois derniers mois reste nettement inférieur (-5%) à celui des trois mois précédents.

Entre mars 2016 et juillet 2017, les vols de véhicules ont fluctué autour des 13 000 faits enregistrés par mois, à un niveau plus bas que les deux années précédentes. La baisse ultérieure n'est que partiellement entamée par le rebond de janvier 2018.

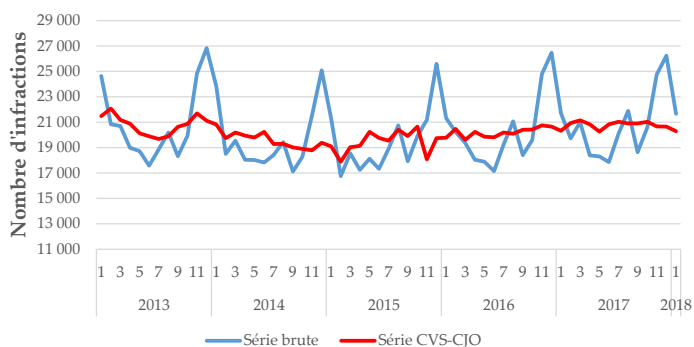
Les **vols dans les véhicules** augmentent nettement en janvier 2018. Le nombre enregistré sur les trois derniers mois augmente très légèrement par rapport aux trois mois précédents.

Après trois ans de hausse, de 2013 à 2015, les vols dans les véhicules avaient baissé au deuxième trimestre 2016. Depuis, ils évoluent sans tendance marquée, avec des fluctuations parfois sensibles.

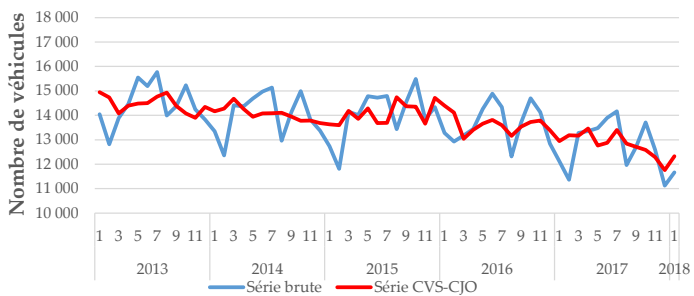
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)



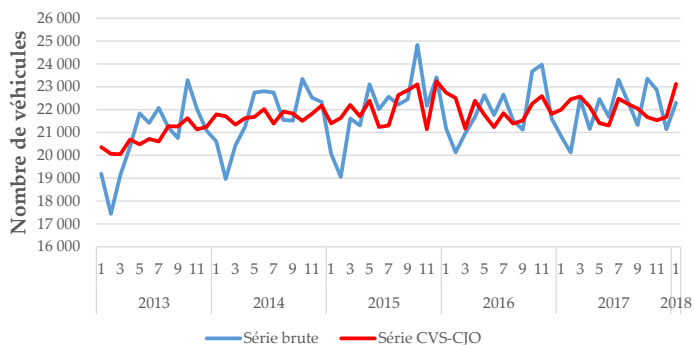
Cambriolages de logement



Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)



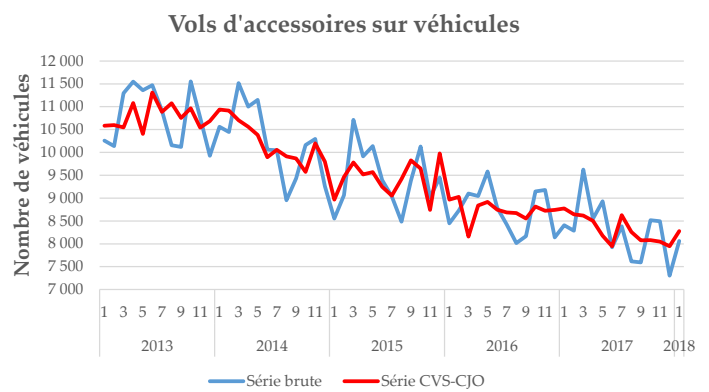
Vols dans les véhicules



² Les données de janvier 2018 ont induit une révision sensible des valeurs CVS-CJO de janvier 2016 et 2017, comme envisagé dans l'Interstats Méthode n°10. La révision future de janvier 2018 devrait être limitée.

Les vols d'accessoires sur véhicules augmentent également en janvier 2018, après la baisse très légère de décembre 2017. Leur niveau sur les trois derniers mois diminue très légèrement par rapport aux trois mois précédents.

En forte baisse au deuxième trimestre 2017, le nombre enregistré de vols d'accessoires sur véhicules avait rebondi en juillet, puis baissé à nouveau avant le rebond de janvier 2018. Il reste sur les trois derniers mois largement au-dessous (-7%) de sa moyenne trimestrielle de 2016.



Méthodes de traitement des données

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web [Interstats](#) dans le document [Interstats Méthode N° 4](#).

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (cvs-cjo), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web [Interstats](#) dans les documents [Interstats Méthode N° 5](#) et [7](#), a été modifiée à partir de la note de juillet 2017, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2017, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements, mineurs, occasionnés par ces évolutions de modèles n'ont généré que des révisions d'ampleur très faible. **Ces changements sont documentés dans l'Interstats méthode N°10 publié en novembre 2017.**

Différentes périodes d'observation pour rendre compte du nombre d'homicides

Le cumul sur les 12 derniers mois des chiffres mensuels présenté dans cette note (883) est sensiblement plus élevé que le nombre d'homicides du bilan annuel 2017 (825) car l'analyse conjoncturelle nécessite une période d'observation spécifique.

La source administrative constituée des enregistrements par les forces de l'ordre des crimes et délits ne permet pas une mesure précise du nombre d'homicide dès la date effective de l'événement. D'une part, un décalage existe entre la date des faits et celle de leurs enregistrements. D'autre part, des requalifications de faits interviennent jusqu'à la clôture de la procédure. Selon l'objectif de l'analyse, la mesure à utiliser est différente. Pour l'analyse conjoncturelle, la comparabilité entre les mois ou trimestres est privilégiée. C'est pourquoi les données mensuelles publiées dans ce bulletin sont produites à une date d'enregistrement comparable (début du mois m+1). En revanche, l'évolution annuelle est mieux appréhendée par les données connues en fin d'année, en prenant en compte toutes les requalifications de faits intervenues entre le premier enregistrement et la fin de l'année (chiffre publié dans le Premier bilan statistique 2017 du 24 janvier dernier). Enfin les données d'une année ne peuvent être considérées comme « définitives » que plusieurs mois après la fin de l'année, pour laisser le temps d'enregistrer tous les événements connus et, le cas échéant, d'en modifier la qualification suite à l'enquête. La proportion de faits enregistrés tardivement et/ou requalifiés augmente avec la gravité des faits et la complexité des enquêtes : elle est maximale pour les homicides, les tentatives d'homicides et les vols avec armes à feu, très faible pour les vols sans violence. Pour mémoire, les enregistrements des homicides sont également affectés de doublons, traités pour estimer leur nombre dans la note de conjoncture (cf. [Interstats Méthode n°9](#)).

L'hypothèse implicite pour mesurer les évolutions conjoncturelles et annuelles est la constance du taux et du rythme de requalification, respectivement mensuel ou annuel. A titre d'illustration, le graphique ci-dessous fournit les courbes mensuelles relatives aux homicides, respectivement mesurées avec les seules requalifications intervenues au cours du même mois que les faits eux-mêmes (courbe en bleu) et avec les requalifications connues en fin de l'année concernée (en orange). La première courbe est constituée des chiffres établis en début de mois M+1, La deuxième courbe est obtenue en tabulant une base des victimes constituée en début de l'année suivante.

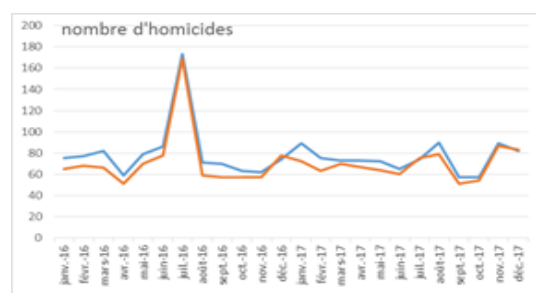


Tableau détaillé du mois de janvier

	Nombre de faits constatés : janvier 2017 (cvs-cjo)	Variation (%) (cvs-cjo)		Faits constatés sur les trois derniers mois (cvs-cjo)		Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes)	
		Janvier 2017 / Décembre 2017	Décembre 2017 / Novembre 2017	Nombre	Variation ² (%)	Nombre	Variation ³ (%)
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	76	-7	-8	247	+21	883*	-3
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	711	+9	-3	2 042	-2	8 515	-3
Vols violents sans arme	6 879	+6	-8	20 345	-5	86 342	-5
Vols sans violence contre des personnes	58 841	+3	-4	176 075	0	709 952	+1
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	18 812	0	-1	56 445	0	224 098	+4
Cambriolages de logement	20 285	-2	0	61 600	-2	249 128	+2
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	12 327	+5	-4	36 381	-5	153 284	-6
Vols dans les véhicules	23 123	+7	+1	66 330	+1	264 526	+1
Vols d'accessoires sur véhicules	8 279	+4	-1	24 275	-1	99 285	-5

¹ Les statistiques et commentaires pour l'indicateur « homicides » portent sur les données brutes. Ces données ont été corrigées sur les années 2015 et 2016 (cf. supra « Méthodes de traitement des données »).

* Voir encadré page 4.

² Cumul des trois derniers mois (novembre 2017 à janvier 2018) rapporté au cumul des trois mois précédents (août 2017 à octobre 2017), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (février 2017 à janvier 2018) rapporté au cumul des douze mois précédents (février 2016 à janvier 2017).

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Pour en savoir plus (documents disponibles dans la rubrique « Méthode » du site <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>)

- La première génération des Indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie, Interstats Méthode N° 3 ;
- Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte, Interstats Méthode N° 4 ;
- Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables, Interstats Méthode N° 5 ;
- Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale, Interstats Méthode N° 6 .
- Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017, Interstats Méthode N° 9.



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directeur de la publication : François Clanché

Rédacteur en chef : Laure Turner

Auteur : Karim Moussallam

Conception graphique : Alassane Sy

ISSN 2495-4381

Visitez notre site internet

www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats